

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 18 (1956)
Heft: 4

Artikel: La démonstration en France sur les essais unifiés de tracteurs agricoles et de pulvérisateurs
Autor: Bertin-Rouleau, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1082975>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La démonstration en France sur les essais unifiés de tracteurs agricoles et de pulvérisateurs

organisée par le Ministère de l'agriculture pour le compte de l'O.E.C.E. et de l'Agence européenne de productivité

L'utilité des essais de matériels agricoles n'est niée par personne: la plupart des pays procèdent à de tels essais dans les Stations ou Instituts d'essais et de recherches, suivant des méthodes ou protocoles qui sont d'ailleurs différents d'un pays à l'autre.

Par exemple, alors qu'en Allemagne les essais techniques au banc des tracteurs agricoles ne portent que sur le seul moteur, déconnecté du châssis, ces mêmes essais sont effectués dans la plupart des autres pays, dont la France et le Royaume-Uni, à partir de la poulie du tracteur après transmission par courroie. Dans ces conditions, les résultats d'essais ne sont pas comparables d'un pays à l'autre. La puissance optimum à la poulie d'un tracteur n'est, en effet, pas égale à la puissance optimum à l'embrayage.

Les consommations spécifiques ne sont pas les mêmes suivant qu'on les rapporte à l'embrayage ou à la poulie. Il s'ensuit également des confusions dans l'esprit de certains utilisateurs.

En raison des inconvénients qui viennent d'être mentionnés, deux organismes internationaux, l'I.S.O. et l'O.E.C.E., se sont proposés de mettre sur pied des méthodes d'essais normalisées susceptibles d'être adoptées par les Stations d'essais des divers pays.

C'est ainsi qu'a vu le jour le projet A.E.P. no. 251, élaboré sous les auspices de l'Agence Européenne de Productivité. Ce projet propose deux méthodes unifiées d'essais, l'une applicable aux tracteurs agricoles, l'autre aux pulvérisateurs à dos.

Un certain nombre de pays de l'O.E.C.E. se sont engagés à expérimenter ces protocoles. Pour les tracteurs agricoles, en particulier, les cinq Stations d'essais d'Allemagne, de France, d'Italie, du Royaume-Uni et de Suède ont accepté d'essayer chacune deux tracteurs étrangers et deux tracteurs de fabrication nationale, suivant les normes du projet 251. Ces essais doivent permettre de déter-

miner un certain nombre de points importants. Jusqu'à présent un tracteur produit dans un pays exportateur subissait, en général, des essais dans le pays producteur, puis chaque pays importateur procédait à son tour à ses propres essais.

Or, l'adoption d'un protocole unifié doit permettre d'éviter une telle répétition, en ce qui concerne les essais techniques, tout au moins. Par contre, il semble beaucoup plus difficile de se mettre d'accord sur des essais pratiques de valeur universelle: ces essais, réalisés dans des conditions aussi proches que possible de la pratique agricole courante, ont pour but de vérifier l'adaptation des matériels aux conditions locales de cette pratique agricole; les essais pratiques, par leur longue durée, permettent également de juger l'endurance des matériels. Malheureusement les conditions de climat, de sol et de spéculations varient dans une très grande mesure d'un pays de l'O.E.C.E. à l'autre et des essais pratiques exécutés, par exemple, dans des exploitations du Nord de la Suède ne sont guère susceptibles d'éclairer sur l'adaptation éventuelle du matériel aux conditions qui règnent en Italie ou en France méridionale.

La mise au point des essais unifiés demandera donc encore de grands efforts.

La démonstration organisée par le Ministère de l'Agriculture de France pour le compte de l'O.E.C.E. et de l'Agence Européenne de Productivité avait précisément pour but de permettre aux experts d'exposer leurs points de vue sur les essais unifiés et de procéder à des échanges de vues sur les premiers résultats obtenus par les Stations d'essais qui ont accepté d'appliquer les méthodes unifiées élaborées au titre du projet A.E.P. no. 251.

Après la cérémonie d'ouverture, présidée par M. Blanc, directeur général du Génie rural et de l'Hydraulique agricole, et par M. Rowan, chef de la division de la Productivité

dans l'Alimentation et l'Agriculture, de l'Agence Européenne de Productivité, les congressistes ont pu discuter les points de vues développés par les différents conférenciers.

Au cours d'une visite au Centre National d'études et d'expérimentation du Machinisme agricole (C.N.E.E.M.A.) Antony, les congressistes ont assisté à des démonstrations d'essais

techniques de tracteurs agricoles et de pulvérisateurs.

Ils ont également suivi, sur l'exploitation de M. Vesselle, à Bouzy (Marne), le déroulement d'une journée d'essais pratiques de tracteurs tels qu'ils sont pratiqués en France sous le contrôle de la Station d'essais du C.N.E.E.M.A. J. Bertin-Rouleau, Paris.

L'unification des méthodes d'essai du matériel agricole

Réunion à Paris d'experts de douze pays d'Europe

M. Jean Sourbet, ministre de l'Agriculture, a reçu les experts de douze pays d'Europe, venus assister à une démonstration sur les essais de machines agricoles, organisée par le ministère de l'Agriculture pour le compte de l'Agence européenne de productivité et l'Organisation européenne de coopération économique.

Jusqu'ici chaque pays procédait aux essais officiels de matériels agricoles suivant des protocoles qui lui étaient propres. De ce fait, les résultats d'essais d'un même matériel n'étaient pas comparables d'une station d'essais d'un pays à celle d'un autre pays. Pour pallier cet inconvénient, les pays membre de l'O.E.C.E. se sont engagés, conformément au projet 251 de l'Agence européenne de productivité, à rechercher, pour chaque matériel, un protocole d'essai unique qui donne satisfaction à toutes les stations d'essai.

Les experts des pays de l'O.E.C.E. ont mis au point à ce jour deux protocoles d'essais unifiés: le premier s'applique aux tracteurs agricoles et le deuxième aux pulvérisateurs.

Les stations d'essais de machines agricoles de l'Allemagne, de la France, de l'Italie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et de la Suède ont accepté d'appliquer dans un premier stade, à titre expérimental, les méthodes unifiées d'essais de tracteurs et de pulvérisateurs. Chacune de ces stations a ainsi à essayer quatre tracteurs, dont deux de marque étrangère et deux de construction nationale. L'objet de la démonstration organisée à Paris est de permettre des échanges de vues et de résultats d'expériences sur les essais unifiés de machines agricoles, et de démontrer l'utilité de ceux-ci. J. Bertin-Rouleau, Paris



Conducteurs de tracteurs. Faites connaître assez tôt votre intention de changer de direction !

Bon nombre d'accidents de la circulation, se produisant en corrélation avec des tracteurs agricoles, sont dûs au fait que le conducteur du tracteur annonce trop tard, ou même pas du tout, son intention de virer à droite ou à gauche. L'automobiliste, qui veut dépasser le tracteur roulant à vitesse réduite, ne peut naturellement pas savoir quelle route secondaire le conducteur du tracteur veut emprunter pour se rendre à son champ. C'est ainsi que se produisent les collisions tant redoutées.

Que chaque conducteur de tracteur prenne donc la bonne habitude de faire connaître, **chaque fois et bien clairement**, son intention de changer de direction et cela même quand il suppose qu'aucun véhicule ne le suit.